AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 11-7-70 976047

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

25 Francs

Bulletin n° 118 — 8 JUILLET 1970

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Les sorties en cages d'élevage étant toujours très importantes, il est nécessaire de renouveler la protection.

TAVELURE ET OIDIUM : Renouveler le traitement dans les vergers contaminés et ajouter un anti-oïdium.

POMME DE TERRE

MILDIOU : L'application du dernier traitement a été perturbée par la période orageuse de fin juin. Les précipitations enregistrées début juillet nécessitent une surveillance accrue et l'exécution d'un nouveau traitement.

HOUBLONS

MILDIOU : En fonction de la pluviométrie et de la croissance, un nouveau traitement s'impose.

MAIS

PYRALE DU MAIS : La lutte contre cet insecte, qui s'étend chaque année à de nouveaux secteurs jusqu'alors indemnes (Nièvre et Yonne exceptées), consiste à épandre des granulés à base de D.D.T. d'heptachlore ou de fénitrothion, à raison de 20 à 30 Kg de produit commercial à l'hectare. La rétention des granulés par les plantes est maximale avant que l'épi mâle ne soit complètement dégagé, après la proportion de granulés non retenus par les plantes et tombant au sol est importante, rendant les résultats de l'intervention aléatoires.
Pour ces raisons, le traitement doit être effectué au stade fin de cornet (panicule visible dans le cornet) qui correspond d'ordinaire sensiblement avec les sorties maximales du papillon.
Nous assistons cette année à une grande hétérogénité dans le stade atteint actuellement par les maïs suivant les cultures.
Les pontes de pyrale viennent seulement de commencer et sont encore peu nombreuses, on peut s'attendre à un maximum d'éclosions entre le 15 et le 20 Juillet.
Compte-tenu de ce qui a été dit précédemment, nous conseillons d'effectuer le traitement sur les maïs les plus avancés, en attendant le plus possible, sans dépasser toutefois le stade indiqué.
Pour les autres cultures, attendre que celui-ci soit atteint.

Dernière note : Supplément n° 5 au bulletin n° 117 de JUIN 1970.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 311